



n°27

Sur le pont

VILLE DE PONT DE CLAIX

JANVIER → FÉVRIER 2013



MAGAZINE MUNICIPAL D'INFORMATION

DOSSIER



PAGES 15 À 17

Budget 2013

L'eau à quel prix ?

- Samu : 15
- Pompiers : 18
- Sauveteurs secouristes pontois : 04 76 98 65 62
- Gendarmerie : 17
- Police municipale : 04 76 29 86 10
- Sans abri : 115
- Enfance maltraitée : 119
- Centre antipoison de Lyon : 04 72 11 69 11
- GDF-sécurité dépannage : 0810 433 038
- EDF-sécurité dépannage : 0810 333 338

Pharmacies de garde

► Dimanches 6, 13, 20 et 27 janvier 2013 et dimanches 3, 10, 24 février : Pharmacie de la place 24 place du 8 mai 1945 tél. : 04 76 98 01 51

► Dimanche 17 février Pharmacie de la Frange verte 14 av. Général de Gaulle tél. : 04 76 98 03 43

sommaire

3

L'éditorial de Christophe Ferrari

4

Les temps forts Visites de quartier, Objectif lire, soirée zen à Flottibulle, les colis de Noël et 50 ans de sport à Pont de Claix

8

DOSSIER



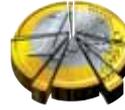
L'eau à quel prix ?

L'eau est **essentielle**, peut être simplement **utile** et accessoirement **de confort** : c'est une ressource naturelle et un bien inestimable ; mais captée par l'homme pour son usage domestique, pour la transformer en énergie et faire tourner les machines, ou pour remplir sa piscine, **elle a un prix.**

14

Suivi de projets Le tram à Pont de Claix en 2017

15



BUDGET 2013

18

Les nouvelles de la mairie Le conseil municipal contre la réforme des lycées, un bus de Pont de Claix au Maroc, lancement des Ateliers Publics Urbains à Taillefer...

21

A votre service

22

A voir Observer Jupiter et écouter l'opéra de Verdi : "Nabucco"

23

L'agenda

24

La rencontre



Jean Lilensten, astronome

Directeur de publication
Christophe Ferrari
Directeur de la communication
Philippe Serre
Rédaction
Rosine Rocipon-Boyardjian
Sophie Bellenger
Maquette, mise en page, photos
Franck Maurice-Laforge
Oriane Latour
Photos
Didier Barbe
Distribution
Géo diffusion
Imprimerie
Imprimerie Grafi
6500 exemplaires



Service information
place du 8 mai 1945
38800 Pont de Claix
Tél. : 04 76 29 80 05

information@ville-pontdeclaix.fr
www.ville-pontdeclaix.fr

25

Tribunes

26

Une page d'histoire La conduite en ciment armé "Drac-Romanche"

27

Bouquins Mots fléchés

R	O	W	V	1	3	N	S	N	3	W
N	O	W	S	E	N	N	3	I	L	T
3	N	1	7	N	3	A	N	V	7	
I	N	3	I	N	O	3	A	N	V	S
V	1	V	N	3	I	N	3	W	N	7
W	V	I	C	O	3	I	I	3	N	
3	I	3	C	N	3	O	1	7	I	O
O	3	I	N	O	W	7				
I	I	I	J	V	R	O	1	I	3	O
R	I	V	S	R	3	I	L	3	S	
3	1	C	C	V	N	O	A	I	R	
3	N	3	I	C	I	N	H	3	L	
W	N	3	I	C	I	C	I	W	3	S
1	V	1	A	O	8					

L'INFORMATION MUNICIPALE

le **Sur** pont
Sur le pont
N°27 / paru
Janvier 2013

Prochaine parution :
Sur le pont
N°28 / à paraître
mars 2013

+ www.ville-pontdeclaix.fr

Toutes les publications de la ville peuvent être téléchargées



LE MAIRE ET LE CONSEIL MUNICIPAL
VOUS SOUHAITENT UNE BONNE ANNÉE 2013



En ce début d'année 2013,

je tiens à vous adresser, en mon nom et au nom de toute la municipalité, mes vœux les plus chaleureux de bonheur et de réussite, à vous ainsi qu'à vos proches. Cette année qui commence sera sans doute, comme 2012, une année difficile sur le front de l'emploi et de la croissance. Mais ces difficultés ne doivent pas nous faire perdre confiance en nous même. La France est un grand pays, qui a de nombreux atouts, et qui peut continuer à porter une espérance.

A Pont-de-Claix, nous savons ce qu'est la difficulté des habitants. C'est pour cela que, dans une période de crise comme nous la vivons, nous avons fait - au moment du vote du budget pour 2013 - 3 choix décisifs : ne pas augmenter la pression fiscale, maintenir le service public communal, augmenter notre investissement pour transformer la ville et pour ne pas se résoudre aux politiques d'austérité qui plombent chaque jour un peu plus notre économie et notre capacité de rebond.

Les politiques publiques seront donc maintenues dans un contexte budgétaire qui est pourtant particulièrement morose et qui pèse lourdement sur le budget communal. C'est un choix, assumé. Pour parvenir à le défendre, il faut rivaliser d'imagination, parfois de mutualisation ou de rationalisation, toujours de volonté et de confiance dans les agents qui exercent - au quotidien - cette mission noble auprès de la population.

Les investissements quant à eux permettront dès 2013 de changer la ville : projet de requalification Ile de Mars/Olympiades (1ère tranche), mise en lumière du château d'eau, nouveau centre ville (1ère tranche), Maison des associations et de l'économie sociale et solidaire, zone économique sud, etc... Encore une fois en 2013, pour assurer ces très importants investissements, nous mobiliserons les cessions et profiterons d'une amélioration progressive de notre situation financière rendue possible par les efforts déployés depuis 2011. En 2013 donc, nous poursuivrons le désendettement de la ville, comme c'était le cas en 2011 et en 2012. L'enjeu est de conserver des marges de manœuvre pour les années qui arrivent.

Enfin, pour commencer cette année avec une excellente nouvelle pour notre commune, je souhaite vous annoncer que le 10 décembre, le conseil syndical du Syndicat Mixte des Transports en Commun (SMTC) a lancé le projet d'extension de la ligne A qui reliera le terminus à Echirolles à Flottibulle par l'avenue général de Gaulle. C'était un engagement de ma majorité en 2008. C'est donc chose faite malgré une situation financière délicate pour le SMTC. Ce sera sans doute, pour quelques années, la dernière extension validée. C'est donc une vraie victoire pour notre commune. Je suis heureux de m'être mobilisé, avec ma majorité, depuis 4 ans pour convaincre du bien-fondé de ces travaux, alors même que la majorité précédente n'avait rien fait pour ce projet.

Christophe Ferrari

Maire de Pont de Claix
Vice-président de Grenoble
Alpes Métropole

23
NOV.

Soirée zen à Flottibulle

Bougies, lumières tamisées, massages et tasses de thé, Flottibulle était en mode relaxation pour une soirée détente.



Visite arc en ciel / centre Bourg



Le maire Christophe Ferrari et les élu(e)s (sur notre photo Maria Sappa et Jean Simon) sont allés à la rencontre des habitants du quartier Arc en Ciel et Centre bourg. Au fil des rues de Marcelline, Jean Jaurès, des Ecrins, Auguste et Édith Goirand, Mozart, et d'autres, ils ont pu discuter avec les citoyens pontois et entendre leurs remarques sur l'aménagement, le cadre de vie, la sécurité tout court et la sécurité routière.

15
NOV.

+ www.ville-pontdeclaix.fr

9
DÉC.



Une belle médaille !

Isabelle Dalicoud, professeur au Karaté club pontois, a reçu la médaille Jeunesse et sports au cours d'une cérémonie officielle au dojo des 2 ponts. Le maire Christophe Ferrari et Philippe Rozières, conseiller municipal délégué à la vie associative, accompagnaient cette fête, avec l'Office municipal des sports.



24/25
NOV.

Objectif lire

Avec l'Afrique et territoires d'Outre-mer comme thème, le traditionnel salon du livre jeunesse était une invitation à la lecture et aux voyages. Stands d'auteurs, ateliers d'écriture ou de création artistique, contes et spectacles, le boulo-drome affichait complet.

www.ville-pontdeclaux.fr



*Around Christophe Ferrari and the deputy Marie-Noëlle Battistel, the numerous municipal elected officials during the inauguration :
from left to right, Alain Soler, Noëlle Guiguet, Nathalie Roy, Jean Simon, Fabrice Deutsch, Maurice Alphonse, Corinne Grillet, Delphine Chemery, Maria Sappa and Sandrine Brachet*



Noël au marché

La Ville et des associations pontoises, notamment l'Ass'Idem, étaient présentes sur le marché dominical pour des animations de Noël avant l'heure. Une calèche conduite par le Père Noël a baladé petits et grands à travers la ville. Stand de maquillage par Diverty'kids, et huîtres par l'US 2 Ponts occupaient la place des Alpes, enchantée par les chants de Noël antillais de Kaladja.



9
DÉC.



15
DÉC.

Visite de quartier Grand Galet

Une trentaine d'habitants, d'élus et de professionnels étaient rassemblés un samedi matin pour une visite du quartier du Canton. Le maire Christophe Ferrari a notamment évoqué l'avenir de la place Nelson Mandela, du terrain de sports, du parc, des voiries, et la concertation à venir sur les futurs travaux du tram A.

14
DÉC.

50 ans de sport à Pont de Claix

Vernissage dans un lieu de sport emblématique, Flottibulle. Christian Robillard, président de l'Office municipal des sports présentait une exposition de photos, prises au cours de ces 50 dernières années par l'ancien correspondant sportif local, Abdelkader Mamadouh. A ses côtés, Philippe Rozières, conseiller municipal délégué à la vie associative et Jean Simon. Après le centre aquatique, l'exposition sera visible à la Bibliothèque municipale Aragon, du 8 au 22 janvier.





17>20
DÉC.

Distribution des colis de Noël

Quelque 1300 colis de Noël ont été distribués aux personnes âgées de plus de 70 ans de Pont de Claix. « Douceur » ou « Tradition », les chocolats, truffes et autres foies gras étaient présentés dans des boîtes métalliques décorées d'une photo du vieux pont. Le maire Christophe Ferrari et l'adjoint aux solidarités Hervé Havre, ici au centre social Jean Moulin, étaient mobilisés dans tous les lieux de distribution, de Flottille à l'ancienne école Taillefer.



Assemblée générale du CISP

La Maison de l'habitant accueillait l'assemblée plénière annuelle du CISP (Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance), en présence de la 2^{ème} adjointe de Pont de Claix Noëlle Guiguet, du maire de Claix Michel Octru, de M. Arendarczyk délégué du Préfet chargé de la politique de la ville, et du directeur de cabinet du Préfet de l'Isère Jean Rompon. Le procureur de la République Yves Coquillat, présent pour la première fois, s'est déclaré content des résultats en terme de diminution de la délinquance sur les deux communes, et satisfait de la coopération entre les différents acteurs de la Prévention (Police municipale, gendarmerie, ...) et des services sociaux. Le bilan de la campagne de 2012 "le sport, un outil contre la violence" a été tiré, et la campagne 2013 a été lancée sur le thème "internet : attention aux dangers", une idée que M. Rompon a trouvé "très innovante et intéressante".

LA MUNICIPALITÉ DE PONT DE CLAIX ABORDE LE TROISIÈME CHANTIER DE SA POLITIQUE FISCALE EN FAVEUR DES FAMILLES PONTOISES, VISANT À RÉDUIRE LE COÛT DE L'INÉGALITÉ EN FAISANT JOUER LA SOLIDARITÉ : ELLE A DÉJÀ RÉUSSI L'APPLICATION À TOUTES LES ACTIVITÉS MUNICIPALES DE TARIFS ALIGNÉS SUR LES RESSOURCES DES FAMILLES ; ELLE A MIS EN PLACE UNE CONTRE-RÉFORME FISCALE RÉDUISANT LE POIDS DE L'IMPÔT LOCAL (TAXE D'HABITATION) POUR LES TROIS QUARTS DES PONTOIS ; AVEC LA TARIFICATION PROGRESSIVE ET ÉCO-SOLIDAIRE DU PRIX DE L'EAU, ELLE INNOVE : IL S'AGIT DE BAISSER SON PRIX DE VENTE POUR METTRE UN FREIN À LA HAUSSE, SANS RÉDUIRE LA QUALITÉ DU SERVICE RENDU MAIS AU CONTRAIRE EN L'AMÉLIORANT, TOUT EN INSTILLANT L'ÉQUITÉ.

L'eau à quel prix ?

La facture d'eau présentée aux 4 699 abonnés au tarif domestique (1) de Pont de Claix inclut les deux services de distribution de l'eau potable et de l'assainissement. L'abonné paye la location de son compteur, le prix de sa consommation (prix du m³ multiplié par la quantité consommée, relevée au compteur) ; on lui demande une participation aux travaux d'investissement (entretien du branchement et du réseau de collecte, de la station d'épuration) à la lutte contre la pollution et pour la préservation des ressources naturelles aux frais de gestion des services de la ville (régie municipale de l'eau), de La Métro (service assainissement) et du Sierg (captage des eaux).

Fixe + variable = solidaire

La tarification comporte une part variable calculée en fonction du volume

d'eau consommé par l'abonné et une part fixe payée quel que soit le niveau de consommation. Le mécanisme adopté pour augmenter les capacités d'autofinancement de la régie municipale de l'eau joue sur l'un et sur l'autre : il génère de nouvelles ressources en pesant sur la part fixe (entretien, branchement) et en créant des niveaux de consommation qui préservent les ménages les plus modestes, mais aussi les plus nombreux ●

(1) le nombre total d'abonnés en 2 011 est de 4899 : tous ne sont pas assujettis à l'assainissement : les particuliers des cités EDF, Gringalet, Mon Logis... et les 3 gros consommateurs : Vencorex, (ex. Perstorp), Becton Dickinson, Covidien Healthcare (ex. Tyco)

LES POUVOIRS PUBLICS DOIVENT CONSIDÉRER ET METTRE EN PLACE DES SYSTÈMES DE TARIFICATION PROGRESSIVE PERMETTANT DE LIMITER LES COÛTS FIXES POUR LES MÉNAGES AUX REVENUS MODESTES ET DE DISTINGUER LA CONSOMMATION DE BASE ET LA CONSOMMATION SUPPLÉMENTAIRE

(Pacte de la Solidarité et de l'Écologie
Mission "transformation des modes de vie,
des comportements et de la consommation", janvier 2010).

L'eau, comme le logement, l'emploi, la sécurité alimentaire ou l'énergie, est un besoin fondamental.

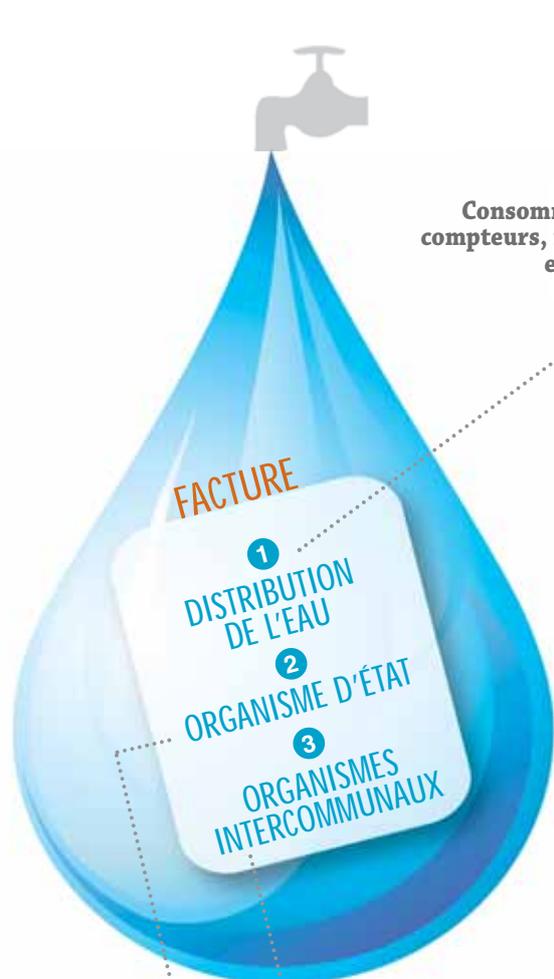
L'eau, comme l'assainissement, la collecte des ordures ménagères, le chauffage urbain ou les transports collectifs, est un service public local. Les élus de Pont de Claix ont fait le choix de le gérer en direct c'est-à-dire de ne pas en confier l'exploitation à un délégataire dont la rémunération serait liée à la performance du service (1). Car contrairement à la restauration scolaire par exemple (également en gestion directe mais qui pourrait aussi être déléguée) le service de l'eau n'est pas couvert par l'impôt mais par facturation aux

abonnés : le prix du repas à la cantine facturé aux Pontois ne recouvre pas le coût réel du service, loin s'en faut, alors que la facture d'eau équivaut au prix du service fourni à l'abonné : « Si la ville facture et perçoit l'intégralité de ce qui est dû, explique Christophe Ferrari, elle en reverse une grande partie à ses partenaires ; nous avons fait le choix de prélever sur la part perçue par la ville pour compenser les hausses inévitables (2) et ainsi alléger la charge des ménages ; et de demander un effort aux plus gros consommateurs : la majoration de 300 % de la factura-

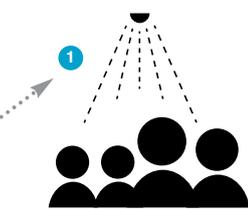
tion aux trois gros consommateurs de la commune que sont les industriels va permettre de dégager entre 5 et 600 000 euros qui seront réinvestis pour l'amélioration de la performance du réseau, son entretien et son remplacement ».

(1) Le juste prix ? Belle illustration que le cas de la ville d'Antibes où le prix de l'eau a subi une baisse de 43,3 % consentie par le délégataire Véolia pour conserver un contrat signé en 1 880 !
(source Le Monde, 20 nov.2012)

(2) La répercussion d'une hausse de la TVA à taux réduit de 5,5 % à 7 % est par exemple une hausse inévitable.

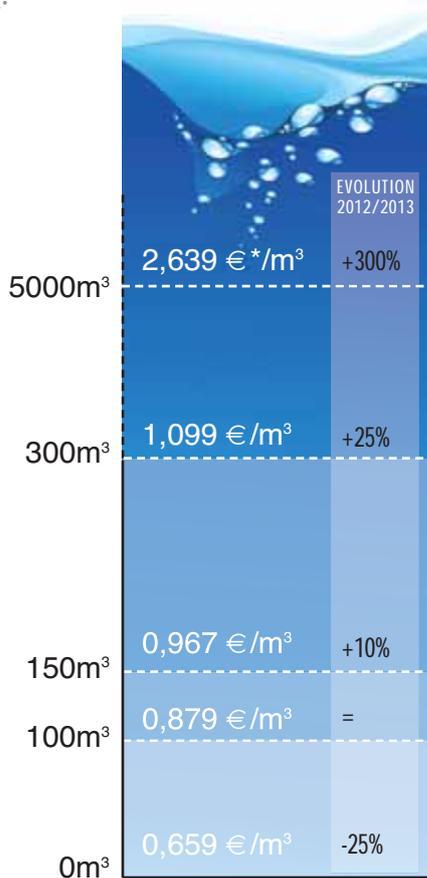


Consommation, abonnements, compteurs, factures, entretien réseau et branchement



2 Agence de l'eau
Voir page 13

3 Grenoble Alpes Métropole
Voir page 11



* chiffre hors taxe

A Pont de Claix, un ménage consomme en moyenne 120 m³/an. La tarification progressive mise en place par la ville est à la baisse sur cette partie de la facturation :

Avant la réforme, 120 m³ au prix unique du m³ = 116,39 € TTC

Après la réforme, avec tarification progressive :

← 20 m³ au prix de 2012
← 100 m³ à -25%
= 88,17 € TTC

« Comme pour la contre réforme fiscale de 2011, nous avons inventé un mécanisme de solidarité, explique Christophe Ferrari, il devait assurer une répartition équitable de la contribution des Pontois au financement de la distribution de l'eau et garantir la préservation de cette ressource naturelle... Malheureusement, aujourd'hui, la législation ne permet pas une tarification sociale de l'eau qui puisse prendre en compte la situation des revenus ou des familles. Nous avons donc fait le choix d'une tarification dégressive qui bénéficiera à la très grande majorité des ménages Pontois.»

Un défi à la fois environnemental et sociétal

La proposition d'une tarification progressive selon cinq paliers de consommation d'eau est établie à partir des catégories de consommateurs pontois. La consommation des entreprises qui a fléchi de 12 % en un an (ce qui s'explique par la disparition d'activités ou l'application de mesures environnementales) représente encore près de 40 % de la consommation totale (palier 5). Les bâtiments publics (écoles, collèges, bâtiments administratifs...) et les compteurs collectifs (gérés par des bailleurs) sont alignés sur le tarif du 1er palier. Les tarifs qui concernent le palier 5 (plus de 5 000 m³) sont appliqués dès le mois de janvier 2013 et aux nouveaux arrivants, ceux des paliers de 1 à 4 le seront progressivement en fonction de la période de relève des compteurs ●



3 QUESTIONS À

CHRISTOPHE FERRARI
MAIRE DE PONT DE CLAIX

Sur quelles bases avez-vous entrepris la réforme éco-solidaire de l'eau à Pont de Claix ?

Dans l'idéal, le service de l'eau doit pouvoir répondre à trois objectifs : un objectif social d'équité et d'accessibilité de l'eau à un prix acceptable par tous les ménages, un objectif économique qui nous permette de couvrir les dépenses, en particulier d'investissement, et enfin un objectif environnemental de préservation de la ressource en quantité et en qualité : la solution tarifaire à laquelle nous avons abouti conjugue ces trois objectifs.

Pourquoi l'avez-vous fait ?

Il fallait d'une part permettre à la régie municipale de l'eau d'envisager les importants investissements nécessaires sans recourir à l'emprunt ; grâce à la réforme, nous comptons multiplier par 4 dès 2013 la capacité d'autofinancement de la régie de l'eau ; conserver l'excellent niveau de rendement (85 % de l'eau est facturée) voire l'améliorer, c'est assurer aux Pontois un service de qualité. Ensuite alors que taxes ou redevances suivent leur train de hausses, la municipalité souhaite tenir son rôle d'amortisseur social, faire jouer la solidarité et rétablir une certaine équité. Le mécanisme de solidarité tel qu'il est conçu doit le garantir.

Enfin, au moment où notre pays vit une crise sans précédent, nous voulons confirmer l'engagement de la commune dans l'investissement public. Il faut que l'activité économique soit soutenue par l'investissement public, pour que les entreprises puissent - notamment dans le Bâtiments et travaux publics - continuer à travailler. La régie de l'eau va multiplier par 4 son investissement cette année aussi dans ce cadre.

Quelles en sont les principales caractéristiques ?

La progressivité des tarifs selon plusieurs tranches tarifaires a pour effet que ceux qui consomment le plus paient pour ceux qui consomment le moins. Le nombre de paliers et les taux affectés ont été déterminés en tenant compte du contexte pontois : contexte socio-économique, consommation moyenne, coût moyen de production de l'eau. Etant donnée la structuration des consommateurs pontois, il est apparu possible de faire supporter les nécessaires investissements d'avenir de la régie de l'eau par les gros consommateurs, ceux qui consomment plus de 5 000 m³ d'eau annuels ; au final, on a une baisse du coût à la facturation pour 70,62 % des abonnés et surtout pour près de 75 % des ménages pontois ●

L'EAU : UNE FORCE DE LA NATURE



La Révolution française de 1789 en conférant aux communes la responsabilité de la production et de la distribution de l'eau fait de cette ressource naturelle un enjeu majeur de santé publique, en réponse aux épidémies de choléra et de typhoïde. Le principe d'un service public de l'eau est posé : l'eau est un bien commun. Avec la création en 1853 de la Compagnie générale des eaux (aujourd'hui Véolia) puis en 1867 de la Société lyonnaise des eaux (aujourd'hui filiale du groupe Suez Environnement) l'eau devient une marchandise ; une importante loi dite « sur l'eau » en 1992 reconnaît toutefois cette ressource comme « patrimoine commun de la Nation ». Dans le même temps, l'essor industriel a conduit les entrepreneurs entreprenants, comme Paul Breton à Pont de Claix à s'intéresser de près à cette source d'énergie pour en tirer profit. C'est ainsi qu'en 1919 la loi relative à l'utilisation de l'énergie hydraulique stipule « nul ne peut disposer de l'énergie des marées, des lacs et des cours d'eau, quel que soit leur classement sans une concession ou une autorisation de l'État ».

La source n'est pas inépuisable

4,1 milliards de m³ d'eau potable sont distribués chaque année en France ; 3,5 milliards d'eaux usées sont collectés tous les ans. Une baisse de la consommation d'eau par habitant (1 % en moyenne depuis 2000) a été constatée dans les grandes villes : elle s'explique par la modification des usages et des comportements : les effets des discours sur la nécessaire préservation de cette ressource naturelle qui s'avère ne pas être inépuisable comme en témoignent les drames provoqués par les récentes sécheresses, mais aussi la performance des appareils électroménagers comme les machines à laver le linge s'agissant des consommations domestiques.





L'assainissement : collecte et traitement des eaux usées

Les eaux usées (1), rejetées par les utilisateurs sont traitées dans des stations d'épuration ; elles proviennent des différents usages domestiques : eaux ménagères des salles de bain, des cuisines, de lavage chargées de détergents, de graisses, de solvants, de débris organiques. Les eaux « vannes » provenant des WC sont chargées de matières organiques azotées et de germes fécaux ; à ceux-ci s'ajoutent les eaux pluviales qui lessivent les toits et le bitume, chargées en produits minéraux et organiques.

Qu'est-ce qui pollue ?

Les principales sources de pollution de l'eau proviennent des industries agroalimentaires, des industries papetières, chimiques, de cuir et peaux, extractives, minérales, mécaniques et de traitement de surfaces, des industries de production d'énergie, sidérurgiques et métallurgiques, textiles ; la pollution agricole est due aux engrais, aux herbicides et pesticides, aux déjections animales qui accompagnent les élevages intensifs, les accumulations de métaux (cuivre ou zinc) provenant des compléments alimentaires des animaux et des résidus d'antibiotiques utilisés contre les infections animales ou pour favoriser leur croissance. Depuis janvier 2000, la communauté

d'agglomération La Métro prend en charge la collecte des eaux usées, et le transport jusqu'à la station de traitement Aquapôle où elles sont épurées avant d'être rejetées dans le milieu aquatique. Elle a pour mission de construire, rénover, entretenir et exploiter les réseaux et ouvrages d'assainissement ainsi que la station d'épuration. Ce service public est principalement financé par une redevance, la même pour tous, perçue auprès des usagers. Cette redevance se décompose en trois : la redevance Métro (calculée chaque année en fonction des charges, elle est proportionnelle au volume d'eau potable consommée) ; la part « fixe » Métro et la redevance de la Société dauphinoise d'assainissement (SDA) pour le raccordement à la station d'épuration Aquapôle, elle est proportionnelle au volume d'eau consommé.

www.lametro.org

Régie assainissement
de La Métro : 04 76 59 58 17

(1) par opposition aux eaux brutes :
eaux superficielles ou souterraines telles
qu'elles se présentent dans le milieu
naturel avant d'avoir été traitées en
vue d'un usage.

www.ville-pontdeclaux.fr

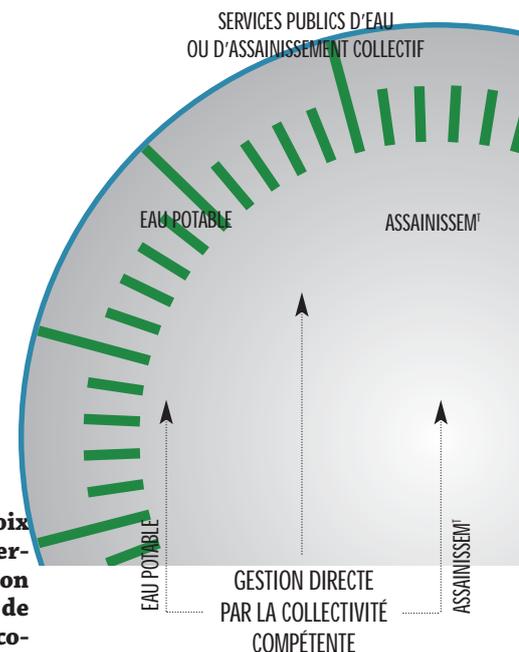
À télécharger sur le site
le rapport annuel sur le prix
de l'eau et de l'assainissement



C'EST AUX
COMMUNES
QUE REVIENT
LA CHARGE
D'ORGANISER
LES SERVICES
PUBLICS DE
L'EAU

Régie directe ou délégation ? Un choix de gestion qui en dit long

Il existe deux grands modes de gestion des services publics d'eau et d'assainissement. La collectivité peut gérer directement le service dont elle est responsable. C'est le choix des élus de Pont de Claix. Dans ce cas, la collectivité engage ses propres moyens et ses personnels pour assurer elle-même le stockage et la distribution de l'eau potable, la gestion et la facturation des abonnés, la réparation des réseaux. La collectivité peut décider de confier contractuellement la gestion du service à une entreprise privée ou une société d'économie mixte qui assure alors l'exploitation du service à ses risques et périls. Dans ce cas, on parlera de délégation de service public.



L'eau naturellement pure du SIERG

Grâce au Syndicat intercommunal des eaux de la région grenobloise (Sierg) les 220 000 habitants des 32 communes adhérentes sont quotidiennement alimentés par l'eau captée dans les nappes souterraines de la Romanche.

Naturellement filtrée par les sables, les galets et les graviers, l'eau ne subit aucun traitement avant d'être distribuée : une rareté dans une agglomération de cette importance qui n'est pas pour rien dans le choix qu'ont fait de nombreuses entreprises internationales spécialisées dans les nanotechnologies de s'installer dans la vallée du Grésivaudan. Chaque jour de drastiques contrôles vérifient la pureté « naturelle » de l'eau du Sierg.

Ils sont solidaires

Le Sierg est créé en 1947 par des élus locaux animés, dans la droite ligne du Conseil National de la Résistance par le sens du bien commun et de son partage. Claude Bertrand en est le président, Sam Toscano, vice-président en charge de la sécurisation des équipements du SIERG siège au comité syndical et représente,

avec Bernard Bodon, conseiller municipal, la ville de Pont de Claix. Les



32 communes adhérentes au Sierg sont toutes représentées au même titre au sein de cette

instance qui fixe leurs contributions de l'eau à un prix déterminé par le même mode de calcul, au prorata de leur consommation. La quantité d'eau disponible dans les réservoirs de chaque commune représente près de 2 journées de réserve. Le maillage des conduites avec le producteur voisin des eaux de Grenoble, permet de sécuriser le circuit et de parer à toute éventualité. Le Sierg et les communes qui le constituent sont engagés dans des actions de jumelage et coopération avec le Niger, Madagascar, le Bénin, la Mongolie...●



Parmi les personnalités en visite sur le site de Jochy en 1966, le maire de Pont de Claix, Joseph Thévenaz, a adhéré au SIERG en 1948.



La pureté de l'eau du Sierg permet son utilisation directement dans les biberons. L'eau du robinet est l'aliment le plus contrôlé en France : un suivi sanitaire, des contrôles exigeants à tous les stades en garantissent la sécurité.

Service !



Les sites de Jochy et de Saint Pierre de Mésage sont entourés de périmètres de protection sous haute surveillance. Le Sierg possède et entretient près de 110 km de canalisation.

Le service d'eau potable comprend plusieurs étapes : la production, le stockage et la distribution. L'eau du service public qui coule des robinets de Pont de Claix est captée à l'état brut depuis la nappe souterraine alluviale de la Romanche. Elle est ensuite achetée par la ville au Sierg pour être distribuée dans les habitations.





uchy en
r*. La ville

En 2011, le Sierg a fourni **1 085 457 m³ d'eau** à la commune ; 922 856 ont été revendus donc facturés aux abonnés, le reste utilisé pour les besoins de la défense incendie, nettoyage des réservoirs, vidanges...

5 puits profonds de 20 à 34 mètres fournissent près de 55 000 m³ d'eau pure par jour, soit environ 600 litres par seconde, leur capacité est de 100 000 m³ par jour.

EN SAVOIR +

www.sierg.org

Selon les communes, le prix de l'eau peut varier de 1 à 4 en raison de différents facteurs : les contraintes physico chimiques ou géographiques de l'approvisionnement, le niveau d'équipement des services, le mode de gestion retenu.

Les redevances des agences de l'eau permettent par mutualisation des sommes collectées de verser des subventions aux collectivités pour financer leurs investissements. Elles peuvent aussi être redistribuées aux collectivités locales, aux agriculteurs ou aux industriels pour financer des actions de préservation et de restauration des ressources en eau et des milieux aquatiques.

Selon le rapport de l'observatoire des services publics d'eau et d'assainissement (février 2012) **82 % du prix moyen de l'eau potable en 2009 va au service de l'eau et 18 % aux taxes et redevances** qui sont perçues d'une part par les agences de l'eau et d'autre part par Voies Navigables de France. Le prix moyen de l'assainissement collectif est consacré à 90 % au service de l'assainissement collectif.



En 2017

le tram s'arrêtera à Flottibulle

“Un très grand moment pour Pont de Claix et le Sud de notre agglomération. Le comité syndical du SMTC vient de voter le lancement de la réalisation de l'extension de la ligne A du tram à Flottibulle. Un engagement tenu ! Très heureux !”, ces quelques lignes immédiatement postées sur le site de la ville de Pont de Claix sont du maire, Christophe Ferrari. Nous sommes le lundi 10 décembre, autour de 16h.

Le lendemain l'article qui relaie l'information parue sur le site web d'un support local comptabilise près de 600 lecteurs... la victoire est d'autant plus belle qu'elle est partagée. C'en sera donc fini de ce qu'on appelle une “rupture de charge” et qui se traduit pour les usagers par d'interminables minutes d'attente à l'actuel terminus de la ligne A (qui relie Fontaine à Echirrolles en passant par Grenoble) pour rejoindre le cours Saint-André.

Bienvenue !

Michel Issindou, président du Syndicat mixte des transports en commun (SMTC) a qualifié la décision de “modeste et importante” : modeste car ce ne sont en effet que quelques mètres supplémentaires, à peine un kilomètre d'extension dont l'étude puis la réalisation aboutiront en 2017-2018 ; ce ne sont en effet “que” quelques 30 millions d'euros prélevés sur l'opération excédentaire parce que réalisée en dessous des prévisions des travaux de la ligne E (Le Fontanil- Greno-

ble/Louise Michel) ; mais importante tout de même eu égard à l'attente des très nombreux Pontois(es) pour lesquels l'occasion avait été ratée, il y a plusieurs années lors des travaux engagés pour allonger d'un arrêt la ligne sur Echirrolles, d'enfin matérialiser le lien entre le quartier Nord Est et le reste de Pont de Claix, d'enfin améliorer les conditions de transport en particulier des personnes âgées, dissuadées par la fameuse “rupture de charge”, mais aussi des colégiens et des salarié(e)s des entreprises situées sur le parcours.

Carrefour des routes du sud

Le positionnement de l'arrêt sur le parcours, l'organisation du terminus (qui ne franchit pas la voie ferrée) font l'objet d'une enquête publique et d'une campagne d'information qui devrait se tenir en mars 2013.

“Au regard de l'intérêt de maillage du prolongement de la ligne A à Pont de Claix, précise le texte de la délibération adoptée par le comité, et

du potentiel de développement urbain autour de cet axe, il est proposé d'engager la phase de concertation préalable pour recueillir l'avis de la population sur ce projet et plus particulièrement sur les options proposées”. La décision est importante également pour l'avenir de tout le sud grenoblois puisqu'il est d'ores et déjà acquis que l'actuelle gare SNCF de Pont de Claix sera déplacée justement au carrefour de l'avenue Charles de Gaulle et du cours Saint André. La délibération précise : “le secteur autour de Flottibulle sera potentiellement dans les prochaines années un secteur en fort développement par l'insertion d'une nouvelle halte ferroviaire et la création d'un pôle d'échange multimodal et par la mise en œuvre d'un vaste projet urbain”. Pont de Claix devient un point nodal, carrefour des routes du sud : ce sur quoi le maire Christophe Ferrari avait particulièrement insisté lors de la réunion publique de lancement du Plan local d'urbanisme en annonçant la décision qui allait être prise quelques jours plus tard au comité syndical du SMTC ●



Budget 2013 : responsable malgré la crise

C'est par le débat d'orientation budgétaire (DOB) que les élus municipaux entrent dans une phase très importante de leur mission, l'élaboration du budget de la commune. Le débat en conseil municipal est une obligation instaurée par la loi depuis 1992 pour les communes de plus de 3500 habitants. Il n'est pas suivi d'un vote mais a pour but d'informer les conseillers et la population. Il traite des orientations générales du budget et des engagements pluriannuels envisagés. Il doit avoir lieu dans les deux mois qui précèdent le vote du budget.

"Malgré un contexte national peu favorable, explique le maire Christophe Ferrari, les objectifs pour 2012 vont être atteints ; les charges de personnel seront contenues en-dessous de leur niveau de 2011, et les efforts importants de réduction de postes portent leurs fruits ; élus et services se sont mobilisés pour que le service rendu à la population n'en pâtisse pas, dans certains cas, de nouvelles prestations ont même pu être proposées aux usagers. Le budget 2013 prend acte toutefois d'un certain nombre de contraintes et la ville devra, encore une fois faire preuve d'innovation afin de continuer à tout faire pour limiter les impacts de la crise qui frappe durement les ménages les plus fragilisés de Pont de Claix. C'est ce que nous proposons avec la réforme des tarifs de l'eau".

Les grands objectifs budgétaires



Ils déclinent les orientations de la municipalité pour l'année à venir : pour Jacqueline Paillard, adjointe au maire en charge des finances il s'agit : "d'abord de préserver le service public en améliorant la situation financière de la commune : c'est ainsi que les budgets de tous les services de la collectivité et du Centre communal d'action sociale ont fait l'objet de réunions de travail auxquelles j'ai

participé" ; il s'agit ensuite de maintenir à son niveau actuel, voire le dépasser, la capacité de la collectivité à investir : "en 2013, les solutions sont à rechercher, comme en 2012, du côté des recettes provenant des cessions lesquelles devraient permettre de dégager près de 1,5 million d'euros, voire plus, selon les opportunités". Investir pour l'avenir et se projeter dans le futur est aussi une des grandes orientations du budget 2013 : "La municipalité,

poursuit Jacqueline Paillard a su trouver auprès de La Métro ou du Conseil Général les partenaires du projet phare qui verra le jour en 2013 de la Maison des associations et de l'économie sociale et solidaire. Enfin, maîtriser la dette : "ce n'est pas un objectif mais une réalité aboutie, reste à envisager le recours à l'emprunt pour accompagner la politique de maîtrise foncière que la ville développe pour préparer l'avenir", conclut l'élue.

Prix de l'eau : une réforme fiscale pour la justice et la solidarité

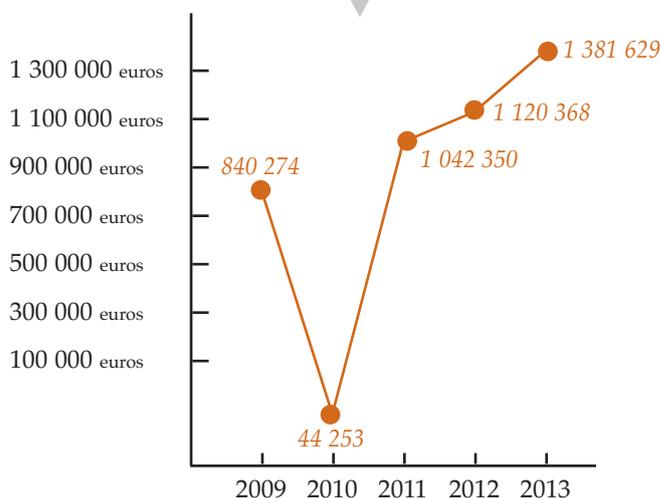
La réforme éco-solidaire du tarif de l'eau fait l'objet de notre dossier pages 6 à 12, elle est la troisième des réformes fiscales entreprises par la municipalité pour faire jouer la solidarité en faveur de la majorité des Pontois. Elle concerne le budget annexe de l'eau et de l'assainissement.

gressive du prix de l'eau qui vient d'être adoptée, permet d'impacter les tarifs en fonction des consommations d'eau tout en maintenant des catégories particulières d'usagers. Le Conseil d'Exploitation de l'Eau a donc émis un avis favorable pour la création de tarifs sur la base de cinq paliers de consommation et deux catégories spécifiques, les bâtiments publics et les compteurs collectifs. Le Conseil Municipal du 22 novembre l'a validé à l'unanimité. En 2013, 432000 euros seront destinés à l'amélioration du réseau notamment rue Mont logis, avenue du Maquis de l'Oisans, place du 8 mai 1945, rue du jeu de boules, rue Mozart et allée Albert Camus ●

Pourquoi un budget annexe ?

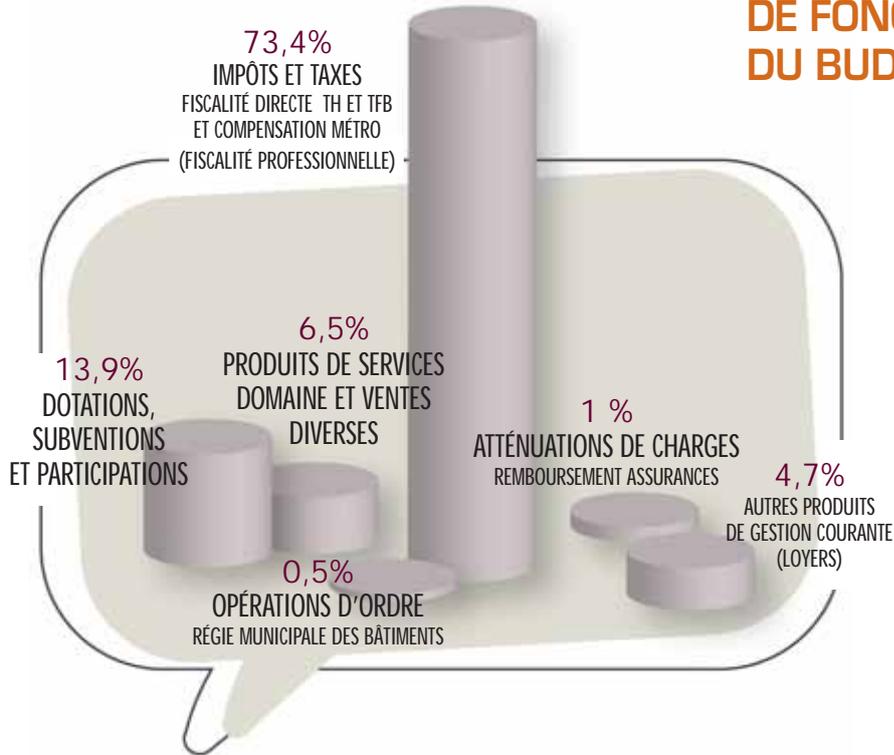
La loi fait obligation aux collectivités de traiter à part du budget principal de la ville, les dépenses à caractère commercial qui font l'objet de recettes. Ces budgets sont néanmoins votés par le conseil municipal, ils permettent d'établir le coût réel d'un service et de déterminer avec précision le prix à payer. La tarification pro-

Evolution de l'épargne brute
(Tranfert à la section d'investissement)





LES ÉQUILIBRES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET 2013



RECETTES DE FONCTIONNEMENT

CHARGES DE FONCTIONNEMENT

Pour mémoire, depuis 2009, la ville d'Echirolles a décidé de ne plus verser la compensation votée depuis 2000 de 160 000 euros à notre commune au titre du syndicat de Comboire (Sierzac). Une action juridique est en cours pour que Pont de Claix retrouve cette contribution.

Une politique d'investissement à deux niveaux

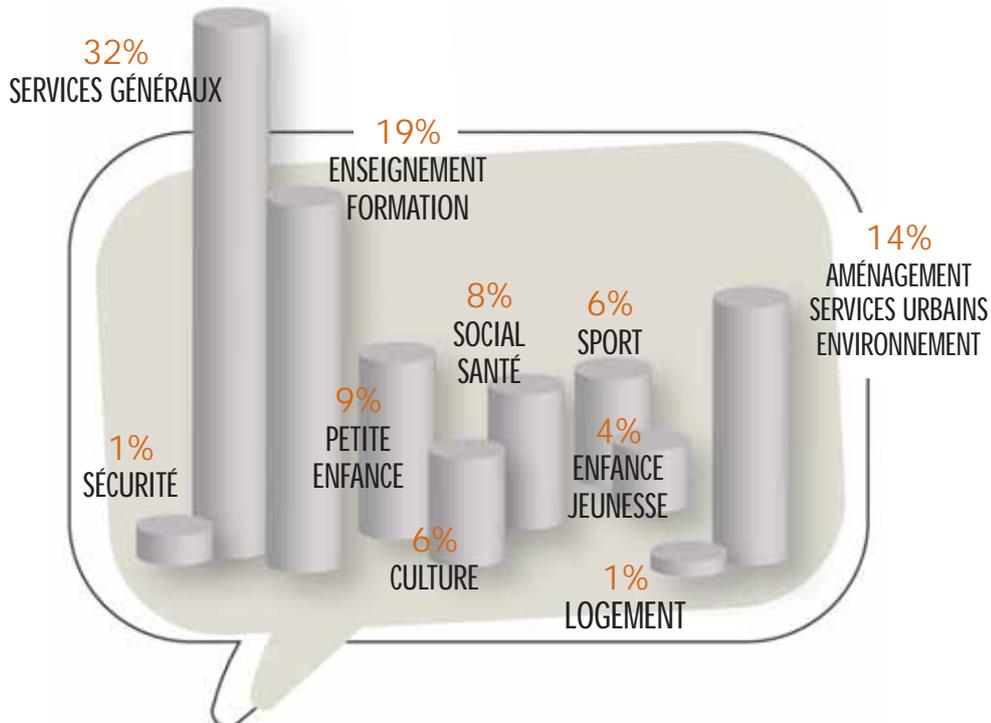


7 137 832 euros

Dépenses d'équipement + remboursement des emprunts + provision pour achat de foncier

Des investissements pour faire vivre le projet urbain (crédits et report prévisionnels 2012 + crédits 2013)

	Dépenses	Recettes	Charge nette
Maison des associations <small>et de l'économie solidaire</small>	1 849 100	587 000	1 262 100
Aménagement du centre ville	642 000	60 000	582 000
Iles de Mars/ Olympiades <small>1ère tranche</small>	818 000	161 730	656 270
Château d'eau	297 500	100 000	197 500
Rue du jeu de boules	360 000	0	360 000
Zone économique sud	46 500	400 000	- 353 500



PAR CHAPITRE

CHARGES DE FONCTIONNEMENT PAR FONCTION

Maintenir les investissements courants et l'entretien du patrimoine et notamment pour améliorer le bilan énergétique des bâtiments publics.

Valorisation du patrimoine :

Renouvellement chaufferies	50 000
Ecole Iles de Mars (étanchéité/toitures)	80 000
Changement menuiseries	25 000
Amélioration thermique bâtiments	50 000
Gestion thermique centralisée	15 000
Brigade mobile gendarmerie (nouvelles fenêtres)	80 000
EHPAD (éclairage)	35 000
Travaux logements du parc privé	15 000
Equipements terrains de sport	15 000
Divers travaux bâtiments	100 000
Travaux en régie divers bâtiments	120 000
Contrôle accès bâtiments	5 000
Sécurité bâtiments et ascenseurs	90 000

Autres programmes :

Voiries	140 000
Elaboration du PLU	78 000
Aires de jeux	30 000
Cimetières	24 000
Réseau d'éclairage feux tricolores	50 000
Informatique	91 000
Véhicules	75 000
Etudes	50 000
Restauration	29 260
Mobilier et matériel scolaire	20 000
Œuvres d'art	10 000
Outils, mobiliers divers	95 205

Depuis plusieurs années la population des communes de plus de 10 000 habitants est recensée annuellement à partir d'un échantillon d'adresses. Du 17 janvier au 23 février, les enquêteurs recrutés par la ville pour le compte de l'Institut national de la statistique (INSEE) soumettront leurs questionnaires aux occupants de 398 logements soit 83 adresses à Pont de Claix.

Renseignements :
04 76 29 80 02

LE CONSEIL MUNICIPAL OPPOSÉ AU PROJET DE REFORME DES LYCÉES DE SECTEUR POUR LES COLLÉGIENS PONTOIS

Le maire, Christophe Ferrari et l'adjointe à l'éducation populaire, Corinne Grillet ont interpellé le recteur de l'académie de Grenoble sur le projet de répartition des collégiens de Pont de Claix entre Echirolles (Marie Curie) et Grenoble. Le maire et son adjointe font valoir l'intérêt pour les jeunes collégiens pontois de se retrouver dans un même lycée comme c'est le cas actuellement : la performance des transports en commun dans cette direction et la logique d'unité territoriale. « *La proposition d'évolution qui est faite*



par le rectorat va à rebours du discours porté par la municipalité, précise le texte adopté par l'ensemble du conseil municipal le 22 novembre dernier, sur le nécessaire sentiment d'appartenance communal et sur la solidarité et la mixité qui en découlent en marquant plus encore la rupture entre les habitants du quartier Nord-Est et les autres Pontois.(...) Il semblerait pertinent, est-il encore précisé, en matière de cohérence de la logique d'enseignement du second degré que tous les élèves du collège de Pont de Claix puissent continuer à être accueillis au lycée Marie Curie. C'est pourquoi le conseil municipal demande à Monsieur le recteur de réviser sa position sur le sujet en rattachant tout le territoire pontois au lycée Marie Curie ».

Dernière minute : par courrier du 14 décembre, le recteur informe le maire que « les lycéens qui résident dans la commune de Pont de Claix dépendront sans changement du lycée Marie Curie à Echirolles » : un motif de satisfaction pour tous ceux qui se sont mobilisés dans ce sens.

TRAVAUX POUR L'EMPLOI

Destinée à accueillir le pôle emploi du « sud agglomération » (anciennement situé rue Colonel Mangin) l'ancienne maison des sociétés rue du Maréchal Juin va être en travaux pendant la quasi-totalité de l'année 2013. Autour du bâtiment maître, la dépendance sera détruite et deux parkings dont un rétrocédé à la mairie seront créés.

VOYAGE AU MAROC

La Ville de Pont de Claix s'inscrit dans un partenariat sur un projet de l'association de coopération franco-marocaine, en envoyant à Beni Mellal un car de la ville obsolète.



Tout commence quand les services techniques municipaux décident de se séparer d'un car. L'association saisit l'occasion et demande à le récupérer. Un travail dans le cadre du service handicap est alors mené avec des habitants de Pont de Claix. « On a mobilisé les gens pour qu'ils trouvent du matériel pour personnes handicapées » explique Jack Terchi, du service Handicap. Une délégation pontoise s'est donc rendue dans la région de Beni Mellal, composée de Jean Simon, conseiller municipal délégué à la coopération, Nathalie Roy, conseillère municipale déléguée au handicap, et d'habitants. Dans la soute à bagages du car, une quarantaine de fauteuils roulants, des sièges autos, 8000 masques chirurgicaux, remis au Conseil régional de Tadla-Azilal, qui se chargera de la redistribution de ce matériel médical aux acteurs locaux.

L'autocar est laissé au Centre pour enfants abandonnés et handicapés Bay Baya, qui sera agrandi et amélioré en 2013, dans un projet mené conjointement par le Conseil régional de Tadla-Azilal et le Conseil général de l'Isère. Ces deux mêmes partenaires sont également engagés avec l'association de coopération franco-marocaine dans la création d'un hôpital ambulancier.

« Je me suis associée à ce projet parce que le véhicule scolaire qui partait à la casse a été offert à cette association qui accueille des enfants abandonnés et handicapés. C'est un beau projet humanitaire. J'ai été très touchée par le voyage au Maroc rempli d'émotions et de chaleur... Nous devons poursuivre de telles initiatives. » affirme Nathalie Roy.

L'association Brin D'Grelinette a réuni une quinzaine de personnes pour un « rendez-vous jardin » où chacun a pu exprimer ses attentes et ses envies relatives aux 630 m² réservés dans le projet d'aménagement du secteur Îles de Mars-Olympiades. La réflexion ainsi amorcée, elle sera conduite par l'association, mandatée par la ville, dans le cadre d'ateliers qui se tiendront jusqu'en avril. Lors de ce premier rendez-vous jardin, les participants ont aussi fait appel à leur mémoire et à la place qu'y tiennent jardin, balcon, jardinage, légumes, poules... Entre jardin collectif ou individuel, le débat est serré ; récupérer l'eau de pluie ou fabriquer un compost sont les actions plébiscitées, poules, ruches et lapins sont souhaités ainsi que des cultures diversifiées.

Renseignements : Maison de l'habitant, 04 76 29 86 29



SOS-LENNY.NET

Pierre Cuchet habite Pont de Claix. Son petit-fils, Lenny, né en 2007 est atteint d'un cancer Neuroblastome. Pour l'aider à guérir et faire face aux soins, il faut de l'argent. L'association sos-lenny recueille les dons qui serviront également à financer la recherche ; elle accueille des bénévoles et toutes les bonnes volontés qui voudront bien se manifester.
sos-lenny.net

LANCEMENT DES ATELIERS PUBLICS URBAINS (APU) DU QUARTIER TAILLEFER

Les habitants « pris à témoin » des conditions de circulation et de vie quotidienne dans un périmètre qui longe le cours d'un côté, la voie ferrée de l'autre, depuis la future Maison des Associations et de l'Économie Solidaire jusqu'à la tour des Deux Ponts : pour réfléchir ensemble aux améliorations possibles.

La méthode a porté ses fruits sur le secteur Îles de Mars-Olympiades : les habitants invités à s'exprimer sur ce qu'ils veulent pour leur quartier en matière de voirie, de stationnements, de jeux pour enfants et adolescents ou d'espaces collectifs (verts ou pas) ont été nombreux à répondre ; quelque 500 réponses sur près de 1000 questionnaires distribués. Les questionnaires présentaient les variantes possibles du scénario élaboré au cours des réunions (ateliers publics urbains-APU), rencontres ou rendez-vous entre élus, services municipaux et habitants durant de nombreux mois. La phase de réalisation des aménagements est aujourd'hui sur le point d'être lancée.

La première réunion d'un dispositif de ce type transposé sur le quartier Taillefer -Marcelline a été ouverte par le maire, Christophe Ferrari en présence d'Alain Soler, conseiller municipal délégué aux relations avec les habitants et à la gestion urbaine et sociale de proximité et de Maxime Ninfosi, conseiller municipal délégué à la démocratie participative.

Renseignements : Maison de l'habitant 04 76 29 86 29

AIDE À LA SCOLARITÉ

Les acteurs (ville, enseignants, parents, associations...) du projet éducatif local (PEL) lancent un appel à la mobilisation pour l'aide à la scolarité des enfants du primaire et du secondaire : plus qu'une aide aux devoirs, l'accompagnement éducatif peut être atelier autour d'un jeu ou apprentissage d'une technique. Les parents volontaires sont invités à se manifester auprès du dispositif de réussite éducative (DRE), carrefour municipal Mozart, 14 rue Mozart, Tél. : 04 76 29 80 62



Quartier Taillefer

LA FOURMI EST SUR LA PLACE

La Fourmi est une association qui propose l'emploi, pour des travaux de proximité, des personnes dont elle assure l'accompagnement sur le chemin de l'insertion professionnelle.

La Fourmi intervient depuis 1994 sur tout le territoire Sud-Isère et bénéficie du soutien de la Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (Dirrecte), du Conseil Général, de la Région Rhône-Alpes, du Fonds Social Européen et de la ville de Pont de Claix où se situe une antenne. Ménage, repassage, bricolage ou aide à la personne peuvent répondre à un besoin ponctuel de particuliers, mais les entreprises, collectivités locales ou associations peuvent également se tourner vers elle pour faire face à un surcroît de travail ou un remplacement. La Fourmi s'occupe de toutes les démarches administratives qui lui incombent en tant qu'employeur, (contrats de travail, bulletins de salaires, déclarations...); les « utilisateurs » peuvent prétendre à un crédit d'impôt de 50 % ou une réduction et choisir le chèque emploi service universel (CESU) comme moyen de paiement. Une conseillère en économie sociale et familiale se tient deux fois par semaine à Beau Site, et reçoit les personnes intéressées pour se porter candidates.

19 place du 8 mai 1945 / Tél. : 04 76 98 84 99

contact@lafourmi.asso.fr / m.desportes@lafourmi.asso.fr

TOUS LES LEVIERS SONT BONS POUR LES PONTOIS

Chaque année le conseil municipal doit d'une année sur l'autre faire le choix des abattements qui ne sont pas obligatoires liés à la taxe d'habitation : l'abattement porte sur l'assiette de l'impôt en réduisant la valeur locative taxable. Ces abattements facultatifs s'ajoutent aux abattements légaux qui sont les seuls à faire l'objet de compensations financières de l'État vers la collectivité. C'est donc là un choix doublement significatif quant à la politique qu'entend mener la collectivité en faveur des ménages pontois en actionnant tous les leviers qui permettent d'alléger leurs charges. D'année en année la commune

reconduit les abattements de taxe d'habitation au taux maximum autorisé par la loi :

- l'abattement forfaitaire à la base différent des abattements de droit commun (le forfait était de 566 pour l'année 2011)
- l'abattement pour charge de famille pour les deux premières personnes à charge à hauteur de 20 %
- l'abattement pour charges de famille à partir de la troisième personne à charge à hauteur de 25 %
- l'abattement spécial à la base pour les personnes de condition modeste à hauteur de 15 %
- l'abattement supplémen-

taire de 10 % pour les titulaires de l'allocation de solidarité aux personnes âgées, de l'allocation aux adultes handicapés ou de la carte d'invalidité ainsi que pour les contribuables atteints d'une infirmité ou d'une invalidité. Depuis le 24 septembre 2009 les mesures fiscales concernent également l'assujettissement à la taxe d'habitation des logements vacants depuis plus de cinq ans, la suppression de l'exonération de taxe foncière les deux premières années pour les locaux d'habitation qui ne sont pas financés par des prêts aidés par l'État.

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA MÉTRO : POUR UNE POLITIQUE FISCALE JUSTE ET ÉQUITABLE

Vice-président en charge des finances, Christophe Ferrari a présenté au conseil communautaire de La Métro un vœu en vue de rééquilibrer les effets de la nouvelle taxe sur les entreprises. La cotisation foncière des entreprises (CFE) qui remplace la taxe professionnelle a eu dans son application quelques effets pervers

de pénalisation des petits artisans et commerçants, alors que les entreprises les plus importantes voyaient leur cotisation baisser. Le vœu, adopté à l'unanimité exprime la volonté de La Métro d'assurer une contribution équitable aux charges publiques en appelant les parlementaires à mettre en œuvre une évaluation glo-

bale de la réforme de la taxe professionnelle, qui permette d'adapter la contribution de chacun à sa capacité économique. Les conseillers communautaires en appellent également à l'indulgence des services fiscaux pour les entreprises qui se trouveraient en difficultés du fait de l'application de la CFE.

INSCRIPTIONS SCOLAIRES

Il est possible dès à présent d'inscrire son ou ses enfants auprès du service scolaire de la ville pour l'année scolaire 2013-2014. Cette inscription n'est pas définitive, l'inscription auprès de l'école est toujours nécessaire ; elle permet d'anticiper sur les effectifs pour le cas échéant les faire valoir auprès de l'académie.

Service scolaire,
carrefour municipal Mozart,
14 rue Mozart, de 8h30
à 12h et de 13h30
à 17h du lundi au vendredi,
Tél. : 04 76 29 80 62

ENQUÊTE PUBLIQUE

Le 24 août dernier, la Préfecture a adressé un dossier d'installations classées pour la protection de l'environnement soumises à autorisation et déposé par la Société Perstorp France devenue Vencorex qui souhaite augmenter la capacité de production de l'atelier tolonate (fabrication de produits destinés aux applications de peintures et vernis particulièrement résistants). L'enquête publique qui s'est déroulée en sept/oct. vient d'être annulée à la suite d'un vice de procédure.

Une nouvelle enquête est en cours jusqu'au 16 janvier. Le commissaire enquêteur assure des permanences les vendredis 4 et samedi 12 janvier de 9h à 12h, le mercredi 16 de 14h à 17h au service de l'urbanisme, /Services techniques 43 av. du Maquis de l'Oisans Renseignements : Vencorex : 04 76 69 50 00 ; direction départementale de la protection des populations : 04 56 59 49 55 et www.isere.gouv.fr

DU 11^{ÈME} AU 4^{ÈME} RANG

À la suite des départs de Michel Issindou, maire de Gières et président du Syndicat mixte des transports en commun élu député et de Geneviève Fioraso, maire adjoint à Grenoble appelée au gouvernement comme ministre de la recherche, les conseillers communautaires qui représentent leur ville à La Métro se sont réunis pour remanier le bureau (président, vice-présidents) : Jérôme Safar, 1er adjoint à Grenoble est devenu premier vice-président et Christophe Ferrari, 11e vice-président en charge des finances a gagné le 4e rang. Sur un bassin de vie de plus de 30 700 hectares, (400 000 habitants) la Métro fédère : le développement économique, l'organisation des déplacements, la protection de l'environnement, le cadre de vie, l'habitat et la solidarité urbaine constituent l'essentiel de ses domaines d'intervention. Le statut de "Communauté d'agglomération" a été créé en 1999 pour simplifier l'organisation administrative territoriale, en faisant notamment disparaître les districts et en diminuant le nombre de syndicats intercommunaux.

UNE NOUVELLE CHANCE POUR LE MICROCRÉDIT PERSONNEL

Le microcrédit personnel permet de financer des projets individuels de personnes habituellement exclues de l'accès au crédit bancaire du fait de leur faible solvabilité, en octroyant des crédits de faibles montants sur des durées courtes. Les Pontoises et Pontois qui souhaitent constituer un dossier peuvent s'adresser au centre communal d'action social (CCAS) de la ville, qui vient de passer une nouvelle convention avec la Banque Postale. C'est elle qui décide d'accorder le prêt et en assure la gestion jusqu'à son complet amortissement. Il s'agit de prêts de montants limités, de 300 à 3 000 euros et d'une durée comprise entre 6 et 36 mois. Les taux de ces prêts s'inscrivent dans la politique de modération tarifaire pratiquée par La Banque Postale, notamment pour les personnes modestes. Les prêts sont garantis à 50 % par le Fonds de cohésion sociale.

CCAS - Centre social Irène Joliot-Curie
27 av. Antoine Girard - Tél. : 04 76 29 80 20

Police municipale : tél. : 04 76 29 86 10

Le maire, officier de police judiciaire exerce sous l'autorité du procureur de la République et sous la sienne la police municipale veille à :

- assurer le bon ordre, la sécurité, la sûreté, la salubrité et la tranquillité publique (L2212-5 du code général des collectivités territoriales) ;
- la bonne application des arrêtés municipaux ;
- le relevé des infractions routières ;
- le relevé des infractions au code de la voirie routière (L116-2 du code de la voirie routière), au code de l'urbanisme, au code de la santé publique. Elle remplit un rôle de police de proximité en appui de la gendarmerie.

La police municipale est amenée à intervenir dans les problèmes de voisinage ou de violences intra-familiales.

A VOTRE
SERVICE



Mairie

www.ville-pontdeclair.fr
Place du 8 mai 1945
04 76 29 80 00

Etat civil, passeports biométriques

Lundi au vendredi
8h30-12h et 13h30-17h
Samedi : 9h -12h
Place de la scierie
04 76 29 80 02

PIMMS 12 av. C. de Gaulle
04 38 92 10 33

Centre communal d'action sociale (CCAS)

27 av. Antoine Girard,
04 76 29 80 20

Centre social
Irène Joliot Curie,
04 76 29 86 40

Centre social Jean Moulin
04 76 29 86 60

Maison pour l'emploi
Place Winsen Luhe
04 76 29 86 20

L'Escale
04 76 29 86 90

Maison de l'Habitant
av. des Iles de Mars,
04 76 29 86 29

Centre de planification
et d'éducation familiale
04 76 29 86 50

Petite enfance
La Ronde des Couleurs
04 76 29 80 24

Restaurants scolaires
périscolaire / vacances
04 76 29 80 65

Bibliothèque
04 76 29 80 95

Flottibulle 04 76 29 86 00

Résidence et service
personnes âgées
04 76 29 86 70

Service maintien à
domicile et Le FIL
04 76 29 80 22

Déchetterie

de Pont de Claix
43 av. du Maquis de l'Oisans
04 76 40 39 43

lundi, mercredi,
jeudi, vendredi, samedi :
8h30 - 11h30
et 14h - 17h30
mardi : 14h - 17h30
Pour toutes vos questions
sur le tri, la collecte des
déchets ménagers et les
déchetteries de l'agglomération
grenobloise
Numéro vert : 0800 50 00 27
www.la-metro.org

Service collecte,
Déchetterie et tri sélectif
Groupement SUD Métro
04 76 33 16 63

PERMANENCES ASSOCIATIVES

Confédération nationale du logement (CNL)

Défense des locataires,
des propriétaires occupants,
des consommateurs
le 2ème lundi du mois
de 10h30-12h30 à
la Maison de l'Habitant

Aide information aux Victimes (AIV)

aiv.grenoble@wanadoo.fr
Information sur les droits
des victimes et accompagnement
dans leurs démarches
centre social Irène Joliot Curie,
sur rendez-vous.
Tél. : 04 76 29 86 40

ADATE

(Association dauphinoise
pour l'accueil des travailleurs
étrangers)
adate@adate.org - www.adate.org
Vendredi 9h30-11h30,
centre social Irène Joliot Curie,
sur rendez-vous.
Tél. : 04 76 29 86 40

PERMANENCES CONSEILS

Conciliateur-médiateur

Reçoit en mairie, 1er et
dernier vendredi du mois
permanences les vendredis
sur rendez-vous,
au 04 76 29 80 00

Avocat-conseil

l'avocate reçoit dans les locaux
de la bibliothèque toujours
sur rendez-vous au
04 76 29 80 62,
de 9h à 12h.

Architecte-conseil

Reçoit sur rendez-vous
de 14h à 17h, au service de
l'Urbanisme, av. du Maquis de
l'Oisans. Rendez-vous :
04 76 29 80 55

PERMANENCES DES ÉLUS

2 conseillers municipaux
ont été délégués par
le maire et le conseil
municipal pour recevoir
les habitants et leurs
suggestions. Ils reçoivent
sur rendez-vous :

Alain Soler -
06 76 51 15 65
Maurice Alphonse -
06 76 51 48 73

Le maire,
Christophe Ferrari,
reçoit sur rendez-vous
au 04 76 29 80 80
ou sur demande écrite.



Observation de Jupiter et ses satellites

Les nuits hivernales de ce début d'année offrent des conditions exceptionnelles d'observation de la planète Jupiter et des ses satellites.

En collaboration avec les astronomes de l'institut de planétologie et d'astrophysique de Grenoble et le club d'astronomie de la MJC du Pont-Sonnant de St-Martin-d'Hères associé au cercle des étudiants de l'Institut National Polytechnique, la ville de Pont de Claix et la mission « arts et sciences » proposent aux Pontois(es) de 7 à 77 ans deux rendez-vous d'observation nocturne.

Io, Europe, Ganimède et Callisto sont les doux noms de quatre satellites parmi la soixantaine qui gravite autour de la gigantesque planète Jupiter. Ce sont les seuls visibles par des amateurs, ils furent observés dès 1610 par Galilée qui les nomma

astres de Médicis. Quelques siècles plus tard et à la faveur de conditions d'observations particulièrement favorables, depuis le parvis de l'Amphithéâtre et avec du matériel professionnel, il sera donné aux Pontois d'observer la plus grosse planète du système solaire distante de la Terre de 588 millions de kilomètres et ses satellites. L'observation aura lieu en extérieur et le foyer de l'Amphithéâtre offrira une solution de repli en cas de mauvais temps car il accueillera dans tous les cas la discussion avec les astronomes de l'Institut de planétologie et d'astrophysique de Grenoble (IPAG) et du club astronomie MJC Pont du Sonnant de Saint Martin d'Hères/Grenoble INP.

+ www.ville-pontdeclaix.fr

Une occasion à ne pas manquer !

L'accès est gratuit, « ouvert » (se vêtir en conséquence !) à tous.

Terre à terre : la planète est fournie (les boissons chaudes) apportez les satellites (gâteaux, biscuits...) !

Mardi 15 et mercredi 16 janvier 2013, de 18h à 20h, rendez-vous place Michel Couëtoux

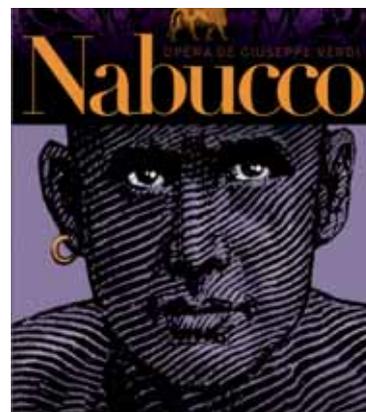
Renseignement : service culturel
04 76 29 80 65

Un opéra pour tous, tous pour l'opéra

La Fabrique Opéra de Grenoble (LFOG) mobilise chaque année des centaines de lycéens et leurs enseignants, des solistes professionnels, des musiciens et choristes amateurs qui procurent soir après soir au très nombreux public du Summum (la salle de spectacle grenobloise) le plaisir retrouvé de l'opéra. Car si, contre toute idée reçue, il est un art « vivant » qui a été bien populaire, c'est l'opéra. Bien avant que la publicité pour une marque de voiture ne s'empare du grand air de la reine de la nuit (en 2007, *La Flûte Enchantée* dont il est extrait est la première production de La Fabrique Opéra), les trompettes d'*Aïda* (très gros succès de 2012) résonnent à toutes les oreilles, y compris celles ouvertes à « l'amour est enfant de bohème » (*Carmen*, 2011). C'est donc forte d'entreprises très réussies comme le furent également les représentations de *La Traviata* en 2008, *West Side Story* en 2009, *Don Giovanni* en 2010 que la Fabrique Opéra présente en 2013 le *Nabucco* de Verdi (l'opéra du fameux chœur des esclaves). Mais le problème de l'opéra, c'est le prix.

Qui paye quel prix ?

Or le principe sur lequel se fondent toutes les entreprises de la Fabrique Opéra est que la culture fait lien social et qu'à ce prix, les obstacles peuvent être levés : depuis le début et au fil des ans les lycéens d'Argouges (Grenoble), Prévert (Fontaine), Louise Michel (Grenoble), de l'institut de métiers et des techniques (IMT) créent et réalisent les décors, les costumes, les maquillages, les coiffures... ils ne seront pas moins de 530 sur *Nabucco*, principalement des jeunes qui par leur implication dans le projet font la découverte de cet art qui redevient ainsi populaire... telle est la marque de fabrique de la Fabrique Opéra : des prix tirés au plus juste pour en garantir l'accès au plus grand nombre, un lieu d'accueil étranger aux poncifs de la culture élitiste, et partout la jeunesse, compétente, motivée, apprenante, concernée... il n'en fallait pas plus pour convaincre la ville de Pont de Claix de soutenir le projet. Elle a répondu « présente » à la demande d'aide logistique et encourage vivement toutes les Pontoises et tous les Pontois à assister aux représentations.



15, 16, 17 et 19 février au Summum.
www.nabucco2013.fr

Nabucco, opéra de Giuseppe Verdi (1813-1911), livret : Temistocle Solera
Par La Fabrique Opéra : directeur artistique et chef d'orchestre : Patrick Souillot
Orchestre symphonique universitaire de Grenoble
Direction de chœurs : Annick Horras
Mise en scène : Jean Jacques Durand
Costumes : Lycée André Argouges, maquillages : École coiffure et esthétique Academy, coiffures : Lycée Jacques Prévert, placement et vente de programmes : Lycée Louise Michel, création Web : Institut de la communication et de médias - Université Stendhal,

Prix des places : de 20 à 62 euros, en vente dans les lieux habituels et reservation@lafabriqueopera.com
Tél. : 04 76 01 96 88

EXPOSITION

■ **« 50 ANS DE SPORT À PONT DE CLAIX » AVEC L'OMS**
À la bibliothèque du 8 au 22 janvier.
Rens. : 04 76 29 80 59

■ **PHOTOS**
Une plongée dans l'art et les traditions du Cambodge par l'association Ar'terre, du 14 au 24 janvier au CS Jean Moulin. Vernissage vendredi 18 janvier à 18h.
Rens. : 04 76 29 86 60

SPORT

■ **12H FÉMININ**
Organisé par l'ASPFC, au Boule-drome. Dimanche 13 janvier.
Rens. : 04 76 98 07 74 ou 06 13 17 51 17

■ **COUPE DU PRÉSIDENT**
Organisé par l'ASPFC, au Boule-drome. Dimanche 27 janvier.
Rens. : 04 76 98 07 74 ou 06 13 17 51 17

OFFICIEL

■ **CÉRÉMONIE DES VŒUX AUX ACTEURS LOCAUX**
Mardi 8 janvier à 18h, au Foyer municipal.
Rens. : 04 76 29 86 53

SORTIES ET ANIMATIONS

■ **CAFÉ SOCIAL**
Lieu de rencontre, d'échange, d'information et d'aide aux démarches administratives, gratuit et ouvert à tous. Organisé par le CCAS en collaboration avec l'association Pays'Âges. Tous les lundis, de 14h à 17h à Beausite.
Rens. : 04 76 29 80 20

■ **OBSERVATION NOCTURNE DE JUPITER ET SES SATELLITES**
Mardi 15 et mercredi 16 janvier. De 18h à 20h place Michel Couëtoux. Boissons chaudes prévues. Repli dans le foyer de l'Amphithéâtre en cas de mauvais temps.
Rens. : 04 76 29 80 62

■ **« TOI QUI CHANTES »**
Duo de chanson française avec Marianne Colombier et Dominique Regef. Entrée gratuite. Dimanche 27 janvier à 15h à l'Amphithéâtre
Rens. et inscriptions : 04 76 29 80 65

■ **TOURNOI DE CARTES**
Organisé par l'Ass'Idem. Dimanche 27 janvier, toute la journée, au Foyer municipal.
Rens. : 06 24 97 60 31

■ **RANDONNÉE DES COLLINES ET CHATEAUX**
Organisé par les cyclotouristes grenoblois. Dimanche 3 février.

■ **SORTIES SKI ET SNOWBOARD**
À Prapoutel avec l'Escale (place M. Couëtoux). Les mercredis de janvier, février et mars (hors vacances scolaires). Tarif de 35 à 190 euros selon quotient familial. Départ 12h30, retour vers 18h30.
Rens. : 04 76 29 86 90

■ **STAGE SPORTIF D'HIVER**
Pour les 11-15 ans. Activités : ski alpin, luge, traîneau, raquette, biathlon à Gresse en versors et Villard de Lans les mercredis de janvier, février et mars (hors vacances scolaires).
De 9h à 17h du 25 février au 1er mars. Forfait journée : 35 euros + location luge et casque. Rens. : 04 76 29 80 44

■ **FÊTE DÉGUISÉE**
Fête déguisée et dansante au foyer municipal organisée par le sou des écoles des Iles de Mars. Buvette, crêpes, animation.
Entrée : enfant : 1 €, adulte : 2 €. Samedi 16 février 2013 de 15h à 20h.

DANSE

■ **(RE)CONNAISSANCE 2011**
Le palmarès 2011 du concours de danse contemporaine organisé par 20 structures (dont l'Amphithéâtre) en Rhône Alpes. À 20h à l'Hexagone de Meylan mardi 29 janvier.
Billetterie : 04 76 99 83 77

■ **JOHN**
D'Ambra Senatore (Turin), à partir de 10 ans dans le cadre de « Concentré de danse » organisé par le Pacifique / CDC (Grenoble) Vendredi 8 février à 19h à l'Amphithéâtre. Billetterie : 04 76 99 83 77

THÉÂTRE

■ **LES BONNES [INTIMITE]**
D'après Jean Genet, par la C^e des Lumas – Eric Massé (Saint Etienne). A 20h à l'Amphithéâtre, mercredi 16, jeudi 17 et vendredi 18 janvier.
Billetterie : 04 76 99 83 77

THÉÂTRE COCCINELLE-MARIONNETTES

TARIFS THÉÂTRE COCCINELLE :
7,80€ (enfant ou adulte), 6,80€ (tarif réduit, cartes Alices et TTI), 68€ (carte famille de 10 entrées).

■ **NOUGAT ET CHOCOLAT**
Pour les enfants de 2 à 5 ans, par la compagnie du Village et le Théâtre Coccinelle. Durée : 30 mn. Mardi 26, mercredi 27, jeudi 28 février et vendredi 1er mars. À 15h et 16h30, au Foyer municipal.
Rens. : 04 76 46 21 71

Rencontres au rythme des routes de la soie



LA MUSIQUE A SUIVI (OU PRÉCÉDÉ) LES VOYAGEURS PARTIS POUR DE LONGS MOIS SUR LES ROUTES DE LA SOIE. TEXTES ET MUSIQUE S'ENTREMÊLENT EN TROIS ÉPISODES POUR NOUS RACONTER UN AUTRE ÂGE, ENTRE ORIENT ET OCCIDENT : UNE PROPOSITION DU CONSERVATOIRE DE MUSIQUE JEAN WIENER.

Les musiques de la route de la soie

Depuis la préhistoire jusqu'au XV^e siècle, le réseau de routes et de pistes qui constituent ce qu'on finira par appeler la Route de la soie conduit voyageurs et marchands, chargés de soie mais aussi d'or, de pierres et de métaux précieux, depuis la Méditerranée jusqu'en Chine ne passant par l'Asie centrale, la Perse, l'Inde. Le Vénitien Marco Polo (1254-1324) en est l'un des voyageurs les plus glorieux, Samarkande l'une des étapes les plus connues. La rencontre, le brassage entre Orient et Occident ont donné lieux à des échanges pas seulement marchands mais aussi d'ordre culturel, littérature et musique sont de ceux-là : c'est donc à un voyage entre textes et musiques du Moyen Âge au rythme des routes de la soie que convient les élèves de la classe de flûte à bec de l'école de musique Jean Wiener. Véronique Courbet et ses élèves interprètent les musiques avec tous les instruments de la famille des flûtes à bec, de la soprano à la basse, un psaltérion (ancêtre de la cithare) et une trompette marine qui contrairement à ce qu'on pourrait conclure de son nom, n'est pas un instrument à vent mais bien à corde(s), même s'il n'en comporte qu'une ou deux !

RENCONTRES AU RYTHME DES ROUTES DE LA SOIE,
vendredi 15 février, 12 avril et 5 juillet,
19h à la Bibliothèque Aragon, entrée libre.

■ **TOURNIBOULI LE MAGICIEN**
Pour les enfants de 3 à 8 ans, par la C^e Gérard Billon-Tyard et le Théâtre Coccinelle. Durée : 45 mn. Mardi 5, mercredi 6, jeudi 7 et vendredi 8 mars. À 15h et 16h30, au Foyer municipal.
Rens. : 04 76 46 21 71



JEAN LILENSTEN, ASTRONOME, CONSACRE SES RECHERCHES AUX AURORES BORÉALES, OU "POLAIRES". CELUI QUI CONSIDÈRE DE SON DEVOIR DE SCIENTIFIQUE DE "RENDRE AU PUBLIC LE SAVOIR QU'IL NOUS PAYE À ACQUÉRIR" EST ÉGALEMENT IMPLIQUÉ DANS LE PROJET DE CITÉ DES ARTS ET DES SCIENCES.

Une vie aux aurores

Issu de la banlieue parisienne, Jean Lilensten est venu à Grenoble par « goût pour la montagne ». Diplômé d'école d'ingénieur et auteur d'une thèse à l'Université Joseph Fourier, il devient intarissable quand il s'agit de parler d'aurores polaires : « *c'est la manifestation la plus spectaculaire de la façon dont le soleil impacte l'atmosphère de la Terre* ». Le soleil envoie de la lumière et de l'électricité dans l'espace, et c'est cette électricité au contact de l'atmosphère terrestre, qui provoque ces taches de lumière verte, violette, rouge, ... « *On a créé une discipline, la météorologie de l'espace. On essaie de prévoir l'activité solaire et de quelle manière elle va influencer la Terre et les planètes. J'ai cette chance incroyable* ». Jean Lilensten aime à raconter cet épisode norvégien : au début du 20ème siècle, le physicien Birkerland invente la Terrela, une machine à fabriquer des aurores boréales. Bulle transparente, courant électrique, aimants font partie des composants. L'invention tombe dans l'oubli. Dans les

années 90, Terje Brundland, également Norvégien, retrouve la machine, la remonte et la fait tourner. « *Par chance, j'étais là* ». Depuis, Jean Lilensten a perfectionné la machine, « *pensée pour être démontée sans outil et entrer dans ma 206* ». Il l'a baptisée Planeterrela, et a autorisé ses copies sans déposer de brevet, « *à la condition de mentionner le nom de mon laboratoire et de me tenir informé des avancées* ». La machine tourne dans les écoles, des copies circulent, en France, en Suisse, Belgique, Espagne, Etats-Unis. Jean Lilensten est « *dépassé par son succès* ».

De la Planeterrela au Planétarium

Le chercheur a eu deux prix pour son invention, dont le prix national « *Le goût des sciences* », remis par la nouvelle ministre de la recherche Geneviève Fioraso, L'ancienne élue grenobloise a tenu à récompenser « *la beauté de l'expérience et le partage* ». Car Jean Lilensten n'est jamais aussi heureux que lorsqu'il rencontre les

gens : « *ça fait partie de nos missions, c'est essentiel que le public ait accès aux connaissances scientifiques* ». Avec un collègue, il élabore l'idée d'un Opéra de l'Univers, pensé comme un centre d'accueil pour les sciences de l'univers. Il côtoie Christophe Ferrari, qui de son côté réfléchit à un projet de cité des arts et des sciences. Les deux projets se complètent à merveille autour d'un planétarium « *Il y aura une cafétéria, on organisera des meetings internationaux, les gens pourront discuter avec des chercheurs. On est engagé dans une démarche unique : à chaque découverte dans nos domaines scientifiques, on formera les personnes qui accueillent le public, ce sera un véritable équipement culturel* »... Le projet emballé scientifiques et artistes qui se retrouvent régulièrement, avec Jean Lilensten pour le travailler ●

<http://planeterrella.obs.UJF-grenoble.fr>

PONT DE CLAIX UNE VILLE À VIVRE

Nous avons dans notre agglomération la chance de bénéficier d'une eau naturellement pure, captée dans les profondeurs de la nappe souterraine de la Romanche, elle alimente quelques 220 000 habitants. Cette richesse, nous la devons à quelques élus visionnaires qui en 1947 créèrent le SIERG (Syndicat Intercommunal des Eaux de la Région Grenobloise).

Notre commune adhère à ce syndicat dès 1948. J'en suis l'un des vice-présidents depuis 2008, fier de poursuivre le travail de défense de ce patrimoine. L'actualité nous prouve qu'il faut rester vigilant,

puisqu'il est question de construire une station d'épuration à Gavet à quelques encablures des captages du SIERG mettant ainsi en danger cette eau naturellement pure. Sur 32 maires représentant les communes adhérentes au syndicat, 31 ont signé (dont le Maire de Pont de Claix) une lettre ouverte au préfet de l'Isère pour dire leur opposition à ce projet, nous ne manquerons pas de vous tenir informés de la suite de ce dossier.

Il m'est impossible de conclure mon propos sans vous parler de la réforme sur la

tarification de l'eau adoptée au dernier conseil municipal. Cette réforme permettra une réduction du coût à la facturation pour 70% des abonnés et surtout pour 75% des ménages pontois, une réforme vertueuse pour le pouvoir d'achat des pontois dans le contexte économique difficile que nous connaissons. Cette réforme permettra également à la ville d'envisager de nouvelles recettes pour mieux investir sur nos réseaux.

Sam TOSCANO, président du groupe majoritaire "Pont de Claix, une ville à vivre"

COMMUNISTE ET DIVERS GAUCHE

Depuis 2008, à chaque débat d'orientation budgétaire, nous constatons que le contexte national et international se dégrade de plus en plus. Cette année, ON annonce une stabilisation des dotations aux collectivités locales, puis une baisse importante (de 1.5 milliard d'euros à 2.250 milliards d'euros) pour les 2 années à venir. Nous ne connaissons pas encore le détail de la contribution des différentes collectivités territoriales aux 60 milliards d'économies sur les dépenses publiques, d'ici à 2017, annoncées par François Hollande.

Pont de Claix n'est pas un îlot protégé et la demande sociale est importante. Les recettes restent insuffisantes pour répondre aux enjeux sociaux qui ne cessent de s'accroître. Alors comme nous

considérons qu'il nous faut des recettes supplémentaires pour mieux répondre aux besoins des nos concitoyens les plus fragiles. Si on doit avoir un motif de satisfaction aujourd'hui, c'est bien que la ville ne s'engage pas dans la démarche qui consiste à s'inscrire dans l'austérité en réduisant les investissements, les effectifs et le périmètre du service public. Pour les élus communistes, c'est bien dans une logique de résistance et d'ambition qu'il faut se placer. Nous tenons à ce que ces orientations puissent être suivies sans revenir sur les engagements de soutien aux associations, à la culture, au sport, etc.,... et sans, non plus que cela se traduise par des hausses des tarifications municipales.

Malgré les contraintes et l'asphyxie budgétaire,

la ville de Pont de Claix n'a pas fait le choix de l'austérité.

- Le maintien des effets de la contre réforme fiscale pour les ménages pontois !
 - Le travail mené sur la réforme de l'eau, afin que l'augmentation structurelle du prix de l'eau à Pont de Claix pèse peu ou pas sur nos concitoyens
 - La résorption de la précarité pour les agents de la ville.
 - La maîtrise de la dette
- Nous restons offensifs pour mettre en place les priorités définies dans ces orientations budgétaires auxquelles le groupe communiste et divers gauche a apporté sa réflexion et ses propositions.

Bernadette CEREZA, Dolorès RODRIGUEZ, Mebrok BOUKERSI

UN AVENIR POUR PONT DE CLAIX

La crise, depuis 2008, oblige l'État et les collectivités à mieux gérer leurs dépenses avec plus de rigueur.

Quelques points sont importants pour le budget. La masse salariale est toujours très lourde depuis 2008 (environ 60 %). Sa diminution est évidente et souhaitable et a priori ne le sera pas, bien qu'envisagée et proposée par la direction des services.

Nous noterons la volonté de maintenir les taux d'imposition au niveau de 2012 ainsi que le maintien des subventions

pour le CCAS et les associations au niveau actuel. La capacité d'autofinancement dégagée, insuffisante pour gérer l'ensemble des investissements proposés, devra encore être complétée par des ventes de patrimoine. Comme toujours évoqué, une partie importante du budget devrait être utilisée à l'entretien et la préservation de notre patrimoine.

Tarifs de l'eau. Bien que le tarif progressif de l'eau ne nous choque pas, la recherche de la compétitivité, de la création d'emplois productifs avec les propositions d'al-

lègement de charges pour nos industries, nous montrent que le matraquage des gros industriels présents sur le sol pontois n'est pas judicieux.

En effet, pour un gain maximum de 16 euros/an pour les utilisateurs pontois, un surcoût de 1,76 euros/m³ au delà de 5000 m³ correspond à environ 27 emplois en CDI payés 1000 euros nets/ mois qui ne seront pas proposés.

Nous laisserons les pontois juges des orientations budgétaires prises

M. DITACROUTE, Conseiller Municipal

FRONT DE GAUCHE ET CITOYENS

L'eau, un bien commun !

Si aujourd'hui ouvrir un robinet d'eau potable apparaît comme un geste naturel au quotidien, pour la majorité de l'Humanité il en va autrement. Dans de nombreuses régions du monde, l'accès à l'eau est loin d'être garanti, et « l'Or Bleu » est source de multiples conflits armés. Malgré les maigres avancées de la Conférence de Doha (après celle de Kyoto) sur la limitation des émissions de CO₂, les climatologues tablent sur une hausse des températures de 3° à 4° d'ici 2050, qui va forcément avoir un impact sur l'accès à l'eau.

Dans notre Sud-Grenoblois, ces enjeux montrent chaque jour un peu plus la pertinence des choix des élus communistes dans la mise en place du SIERG en 1947, et de la Régie publique des eaux. Nous ne pouvons que dénoncer les vues de la Métro sur cette structure, que certains voudraient bien voir disparaître... L'eau, bien vital, doit rester en gestion publique, et non satisfaire l'appétit de multinationales avides de profits !

Au dernier Conseil Municipal, la Majorité a proposé une évolution tarifaire prenant en compte la quantité consommée, faisant ainsi payer davantage les entreprises, plus grosses

consommatrices. Si nous sommes d'accord avec ce principe, nous pointons la timidité de cette réforme, qui pour nous ne va pas assez loin.

Nous avons proposé :

- La prise en compte du quotient familial dans le calcul, pour ne pas pénaliser les familles nombreuses ;
- L'instauration d'une 1^{ère} tranche de m³ gratuite, correspondant au minimum vital pour les familles.

Claude FARGE, Patrick DURAND, Simone TORRES

Pont de Claix lès-Deux Torrents

Dans son numéro 4124 daté du samedi 18 mars 1922 (80^{ème} année), le fameux hebdomadaire du début du XX^{ème} siècle, *l'Illustration* présente sur deux pages un article dont le titre est « *Un record du monde : la conduite en ciment armé Drac-Romanche* ».

5 photos illustrent l'article : la première qui occupe toute une page est ainsi légendée : « *les merveilles de la construction moderne : la conduite d'eau Drac-Romanche de 6 mètres de diamètre* » ; suit une description de ce que montre le document photographique, à l'exception des hommes : « *aspect intérieur de l'armature en cercles d'acier, dont la partie inférieure est déjà noyée dans le béton : à l'orifice, on voit le moule intérieur qui avancera sur rails pour permettre le bétonnage de la voûte* ». Les quatre autres représentent la bétonnière, le « *mandrin long de 12,50 m servant de moule intérieur pour le bétonnage, l'armature gigantesque...* »

L'article, signé F. Honoré, débute ainsi : « *Au cours de la guerre, la Société hydraulique Drac Romanche entreprit à Pont-de-Claix l'aménagement d'une chute d'eau aux confins des deux grands torrents du département de l'Isère, le Drac et la Romanche. En dérivant 80 à 90 mètres cubes par seconde, sous une différence de niveau de 17 mètres, on pouvait obtenir, aux portes de Grenoble, une force motrice de 15 000 chevaux. Suivent la description minutieuse des différentes phases de travaux et une explication « sous l'impulsion de MM. Merceron-Vicat et Jehl, une société filiale des ciments Vicat » la conduite de 6 mètres de diamètre sera réalisée en béton armé « dépassant en hardiesse tous les ouvrages antérieurs du même genre ». Le détour par le service municipal des archives où l'on trouve la précieuse*

revue s'impose pour qui veut connaître les détails de cette réalisation. Les travaux de la société Drac Romanche ont aussi fait l'objet d'un article signé Auguste Bouchayer et publié dans la

expressif de « société Drac-Romanche ». L'énergie captée est destinée à de grosses industries établies dans le voisinage : une fabrique de chlore liquide, une papeterie, une usine métallurgique qui pour la première fois, fabriquera des tubes de fer électrolytique ».



Revue de Géographie Alpine de 1921 (tome IX, N° 2, p. 291-298) ; on peut y lire « *Sur le Drac, immédiatement en amont de Grenoble trois usines hydroélectriques sont projetées (...) la seule en voie d'exécution a son origine au confluent du Drac et de la Romanche. Le lieu-dit de ce confluent s'appelle Le Sault du Moine. La société qui aménage cette chute a choisi le titre*

Puis Auguste Bouchayer (1874-1943) « *ingénieur des arts et manufactures* », rend hommage à M. Ducrest, hydraulicien, ingénieur-conseil de la Société Drac Romanche et à ses conceptions, mises en œuvre au cours des travaux nécessaires pour l'établissement de la chute hydraulique. Source précieuse entre toutes, (toujours dans la Revue de Géographie Alpine, mais année 1940) l'histoire de Pont de Claix par Madeleine Brun relate comment les usines travaillant pour la défense nationale pendant la première guerre mondiale avaient besoin « *dans les plus brefs délais, de grands renforts d'énergie. C'est pour cette raison que fut commencée l'installation de Drac-Romanche inaugurant des procédés inédits d'équipements de basse chute à haut débit. A la hauteur du rocher du Saut du Moine, les eaux du Drac et de la Romanche ont été captées par une conduite forcée de 6 mètres de diamètre (la plus grosse du monde) qui aboutit sur le toit même de l'usine, servant ainsi de collecteur* ». Contrairement à ce que semble indiquer son nom, conclut la sociologue, (Pont de Claix) n'est pas née du pont ni du trafic, mais de l'activité manufacturière suscitée par la présence du canal de la Romanche » ●

Sorte de boulette	Petit lexique	Fait passer la salade	Est par dessus tête	Acte manqué	Coiffe de trône	Armoire à glace
Il vit de ses vers	Briseur de rêves	Tomba en silence !	Guide	576 mètres	Fait du vilain	
Femme pratique						
Le repos du guerrier						
				Dents de l'amer	Vire le pêne	
					Les limites du sniff	
Tête de série		Le troisième homme				Morceau d'albâtre
Le mien est incrédule		Qui sortent par des pis				Bout de ficelle
			Semi-tag			
			En argon			
Presse le cow-boy !	Type de foire				Gide en est bouleversé	
	Sans emploi					
						Change de tête
						Bout de métal
Tout d'un coup		Supprimé et brouillé			Trac en vrac	
Pied de cheval		Lettrés de renvoi			Fleuve noir	
				Cancrer sur le retour		Sur le sol
				Question de choix		Fraîche du jour
Débandade						
Supports de cours						
		Sans aucune tenue	Adresse sur toile			Jusqu'à midi
			Négation			En ardoise
Possessif					Escarapé	
Répété						
				Flamme au foyer		

Solution page 2

Bibliothèque municipale Aragon
place Michel Couëtoux / Tél. : 04 76 29 80 95

+ www.biblio.sitpi.fr



Jeunesse/documentaire

Voyage d'une goutte d'eau
Pierre Kohler

Pourquoi la mer est-elle salée ? Comment se forment les nuages ? Y a-t-il de l'eau sur les autres planètes ? L'eau potable est-elle accessible à tous ? Pour répondre à toutes ces questions et à bien d'autres, l'auteur donne la parole à une intrépide gouttelette, qui nous entraîne dans l'aventure du cycle de l'eau. Avec un vocabulaire simple mais précis, s'appuyant sur des données chiffrées, Pierre Kohler nous présente quantité de phénomènes : naissance des océans, formation des nuages, inondations, érosion, traces d'eau extraterrestre... L'auteur met en valeur les tentatives de l'homme pour exploiter les vertus thérapeutiques et énergétiques de l'eau. Il sensibilise aussi le jeune lecteur à la valeur de l'eau et à l'enjeu de sa préservation.

CD

Coffret
Bien-être nature

En matière de musique de détente, il est parfois difficile de faire le tri : ce coffret est un bon choix, qui propose des ambiances relaxantes intégrant musique et sons naturels, notamment des bruits d'eau, eau douce ou vagues salées.

PONT DE CLAIX POUR LE SERVICE PUBLIC

le patrimoine de ceux qui n'en ont pas !

le service public,



**POUR
UN PRIX DE L'EAU JUSTE ET SOLIDAIRE**

Près de 5000 abonnés, 1 million de m³ d'eau distribué, 1 réseau performant et très bien entretenu, et pour les ménages, le prix le plus bas de l'agglomération.